

L'ACTION DE L'ADEME EN AMERIQUE LATINE

septembre 2014

Sommaire

- | | | |
|----|--|---|
| 1. | Les enjeux énergie et climat en Amérique Latine | 1 |
| 2. | Les actions de coopération de l'ADEME en Amérique Latine | 1 |
| a. | Le soutien aux méthodologies de type PCET au Brésil..... | 2 |
| b. | A l'échelle régionale: soutenir la mise en place d'indicateurs d'efficacité énergétique en Amérique Latine | 2 |

1. Les enjeux énergie et climat en Amérique Latine

Peuplée de près de 600 millions d'habitants, la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes émet de 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les émissions de CO₂ par habitants/an y étaient en 2010 en moyenne de 2,7 tonnes (contre 6,8 tonnes en moyenne à l'échelle mondiale). Cette région est particulièrement vulnérable aux aléas du changement climatique.

La contribution des énergies renouvelables représentaient en 2010 plus de 25% du mix énergétique de la région. Toutefois, la demande en électricité et les émissions de CO₂ devraient doubler en Amérique latine et dans les Caraïbes entre 2008 et 2030.

2. Les actions de coopération de l'ADEME en Amérique Latine

En Amérique Latine, l'ADEME soutient, d'une part, l'adaptation des outils et méthodologies de l'ADEME au Brésil en partenariat avec des acteurs publics et les éco-entreprises françaises ; d'autre part, elle participe au projet de la **Commission Economique Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes des Nations unies** qui vise à développer des bases de données d'indicateurs d'efficacité énergétique dans les pays d'Amérique Latine.



a. Le soutien aux méthodologies de type PCET au Brésil

Dans l'Etat du Rio Grande do Sul :

En 2010, à la demande de l'agence de protection de l'environnement de l'Etat de Rio Grande do Sul (FEPAM), l'ADEME a soutenu un projet de réalisation d'un Plan Climat Air Energie (Plano Clima Ar Energia, PACE) à l'échelle de l'Etat. Il s'agit du premier Plan Climat Territorial du Brésil réalisé avec l'appui du bureau d'étude Enviroconsult et d'un cofinancement FASEP (Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé). En complément des mesures déjà mises en œuvre dans les secteurs agricole (incitations financières à l'agriculture durable et à la réduction de l'utilisation d'intrants, promotion des systèmes intégrés d'agroforesterie...) et industriel (mécanismes d'incitation pour la réalisation d'inventaires des émissions industrielles...), le gouverneur de l'Etat du Rio Grande do Sul a adopté le PACE en septembre 2011 et lancé en 2012 la mise en œuvre concrète de ses recommandations parmi lesquelles on peut citer : un projet de remise à niveau des stations de surveillance de la qualité de l'air ; le développement de projets pilotes EnR (notamment solaire et biomasse) et d'un projet de bus hydrogène (projet pilote) sur Porto Alegre. Ce projet a également abouti à la réalisation d'un « guide de bonnes pratiques climat » qui a été diffusé aux 290 mairies de l'Etat début 2014.

Dans l'Etat du Minas Gerais :

Sur le modèle du PACE au Rio Grande do Sul, l'Etat du Minas Gerais a lancé son Plan Climat Energie Territorial en septembre 2013 dans le cadre d'une coopération décentralisée avec la Région Nord-Pas de Calais, et avec le soutien de l'ADEME et de l'AFD. Un accord de coopération portant sur l'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie climat globale et intégrée a été signé en novembre 2013 par l'ADEME, la FEAM et la Région Nord-Pas de Calais. Ce projet porte, d'une part sur la réalisation d'un diagnostic des émissions de GES et de la vulnérabilité du territoire et d'autre part, sur l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial dédié à l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions. Ce Plan devrait permettre à l'issue la mise en œuvre d'actions concrètes.

b. A l'échelle régionale: soutenir la mise en place d'indicateurs d'efficacité énergétique en Amérique Latine

Dans le cadre de sa participation à l'IPEEC (International Partnership for Energy Efficiency Cooperation), l'ADEME coordonne l'initiative IPEEI, dédiée aux indicateurs d'efficacité énergétique, qui doivent permettre d'évaluer la pertinence et l'impact des politiques d'efficacité énergétique.

L'initiative IPEEI participe au renforcement de capacité des pays émergents pour le suivi des indicateurs d'efficacité énergétique. Dans ce cadre, un projet lancé par l'ADEME en partenariat avec la **Commission Economique Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) des Nations unies**, vise à développer une base de données d'indicateurs d'efficacité énergétique (BIEE – *Base de Indicadores de eficiencia energética*), dans 23 pays d'Amérique Latine. Cette base de données, élaborée sur la base de la méthodologie ODYSSEE, est la première à fournir des informations sur la consommation d'énergie détaillée par usages et sur les indicateurs d'efficacité énergétique dans ces pays de façon harmonisée et comparables : www.cepal.org/drni/biee.

La seconde phase du projet (Mai 2014 - Décembre 2015) devrait élargir la couverture géographique à 23 pays d'Amérique Latine et des Caraïbes. L'accent sera porté sur l'évaluation des Plans Nationaux d'Amélioration de l'Efficacité Energétique (PNAEE) et sur le développement d'indicateurs avancés. Les pays partenaires seront formés à l'utilisation des indicateurs pour l'évaluation des PNAEE (relier les indicateurs aux mesures) et à l'interprétation des tendances de l'efficacité énergétique. L'objectif est de présenter ces résultats dans le cadre de la Conférence Paris Climat 2015 (COP 21).

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr